

<p style="text-align: center;">Note brève et synthétique COMPTE ADMINISTRATIF 2023</p>
--

I. Le cadre général du compte administratif

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le compte administratif de la Ville de Charnay-lès-Mâcon et elle est disponible sur le site internet de la commune pour l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.

II. Éléments de contexte et priorités du budget

Les orientations budgétaires définies en 2023 répondaient à trois objectifs :

- répondre aux besoins des charnaysiens liés à la croissance démographique,
- assurer la transition écologique et énergétique du patrimoine communal,
- poursuivre les investissements de rattrapage favorisant des économies de fonctionnement.

Pour y parvenir :

- La stratégie financière doit garantir les équilibres financiers sur la durée du mandat et permettre :
 - De maintenir en usage le patrimoine communal avec un volume d'investissements obligatoires de l'ordre de 21 M€ avant 2030 ;
 - D'assurer un haut niveau de service et d'accompagner la croissance démographique.
- Poursuite du plan de rattrapage avec :
 - La définition d'un programme pluriannuel des investissements ;
 - La poursuite de recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes pour optimiser les ressources de la commune ;

Pour permettre :

- Une maîtrise des coûts de fonctionnement et la préservation de la capacité d'autofinancement de la commune sur le long-terme ;
- Le maintien d'un endettement modéré.

- Assurer un haut niveau de service :
 - La Ville doit accompagner la forte croissance démographique ;
 - Par ailleurs, il est nécessaire de maintenir un service public à la population, notamment dans l'accompagnement des plus fragiles.

III. Les dépenses de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre commune d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Les recettes de fonctionnement sont composées :
 - des prestations fournies à la population : concessions de cimetières, droits de place du marché, locations de salles et matériels, accueils périscolaires, accueil de loisirs, restauration scolaire, redevance résidence personnes âgées, saison culturelle et école de musique.
 - Des impôts locaux.
 - De la fiscalité indirecte.
 - Des dotations versées par l'État.
 - Des subventions.
 - Et des revenus des immeubles.

Elles représentent 9 239 775 €, en augmentation de 656 683 €, soit +7,7 % par rapport à 2022

- Les dépenses de fonctionnement sont composées des éléments suivants :
 - Des salaires du personnel municipal
 - De l'entretien et consommation des bâtiments communaux
 - Des achats de matières premières et fournitures
 - Des prestations de services effectuées
 - Des subventions aux associations
 - Intérêts de la dette
 - Dotation aux provisions

Les dépenses de fonctionnement représentent 7 832 265 €, en augmentation de 244 683 €, soit + 3.2% par rapport à 2022.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à rembourser le capital de la dette et à financer elle-même ses projets d'investissements.

Le CA 2023 affiche un résultat de 1 407 510 €. En augmentation de 412 000 € par rapport à 2022, soit + 41,4 %.

Fonctionnement	CA2023	CA 2022	Variation €	Variation %
Recettes réelles	9 076 055 €	8 376 528 €	699 527 €	8,4%
Recettes d'ordre	163 721 €	206 565 €	- 42 844 €	-20,7%
TOTAL recettes	9 239 775 €	8 583 093 €	656 683 €	7,7%
Dépenses réelles	7 390 975 €	7 190 624 €	200 351 €	2,8%
Dépenses d'ordre	441 291 €	396 959 €	44 332 €	11,2%
TOTAL dépenses	7 832 265 €	7 587 583 €	244 683 €	3,2%
Résultat de l'exercice	1 407 510 €	995 510 €	412 000 €	41,4%

1) Les principales recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	CA 2023	CA 2022	Variation €	Variation %
73 - Impôts et taxes	6 498 327 €	6 329 263 €	169 065 €	3%
74 - Dotations, subventions et participations	1 257 478 €	1 108 464 €	149 014 €	13%
70 - Produits des services, domaine et ventes	720 043 €	614 562 €	105 481 €	17%
75 - Autres produits de gestion courante	229 198 €	174 986 €	54 212 €	31%
013 - Atténuations de charges	81 570 €	66 459 €	15 111 €	23%
76 - Produits financiers	53 605 €	53 583 €	21 €	0%
77 - Produits exceptionnels	213 387 €	29 211 €	184 177 €	NS
78 - Reprises sur amortissement et provisions	22 446 €	- €	22 446 €	
Total réel	9 076 055 €	8 376 528 €	699 527 €	8,4%
Total ordre	163 721 €	206 565 €	- 42 844 €	-20,7%
Total de l'exercice	9 239 775 €	8 583 093 €	656 683 €	7,7%

- La variation de 656 683 € provient essentiellement :
 - Des recettes de taxes foncières pour 169 065 €
 - La dotation globale de fonctionnement pour 54 300 €
 - Le versement des autres organismes pour 105 000 € provenant essentiellement de la CAF pour l'accueil de loisirs.
 - La redevance d'occupation du domaine public pour 10 600 €
 - La redevance des droits et services périscolaire et RPA pour 84 100 €, suite à revalorisation des tarifs suivant l'indice de référence des loyers.

La variation du compte 77 (produits exceptionnels) s'explique par l'inscriptions d'avoirs rattachés au budget 2023 : à partir de septembre 2023, notre fournisseur d'électricité a émis une série d'avoirs afin d'annuler l'ensemble des factures reçues et mandatée sur l'année. Ces factures ne prenaient pas en compte l'amortisseur mis en place par le gouvernement.

2) Les principales dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA2023	CA 2022	Variation €	Variation %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 662 729 €	4 481 612 €	181 117 €	4%
011 - Charges à caractère général	2 099 428 €	2 120 492 €	- 21 064 €	-1%
65 - Autres charges de gestion courante	459 745 €	407 486 €	52 259 €	13%
66 - Charges financières	110 480 €	108 779 €	1 702 €	2%
014 - Atténuations de produits	44 912 €	36 267 €	8 645 €	24%
68 - Dotations amortissements et provisions	2 622 €	25 068 €	- 22 447 €	-90%
67 - Charges exceptionnelles	11 059 €	10 920 €	139 €	1%
Total réel	7 390 975 €	7 190 624 €	200 350 €	2,8%
Total ordre	441 296 €	396 959 €	44 337 €	11,2%
Total de l'exercice	7 832 271 €	7 587 583 €	244 687 €	3,2%

On observe une variation de 244 687 € entre le CA 2022 et le CA 2023 qui provient essentiellement des dépenses supplémentaires suivantes :

Des dépenses de personnel suite aux obligations légales (+ 181 117 €) :

- Impact en année pleine de la hausse du point de juillet 2022 à 128 982 €.
- Impact pour 2023 de la hausse du point de juillet 2023 à 29 924 €.
- La revalorisation salariale des échelons de bas de grille de la catégorie C pour 3 460 €.
- La reconduction de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) à 2 922 €.
- L'augmentation de la cotisation CNFPT de 1 280 €.
- Le GVT (échelon, grade, promotion interne) pour 14 549 €.

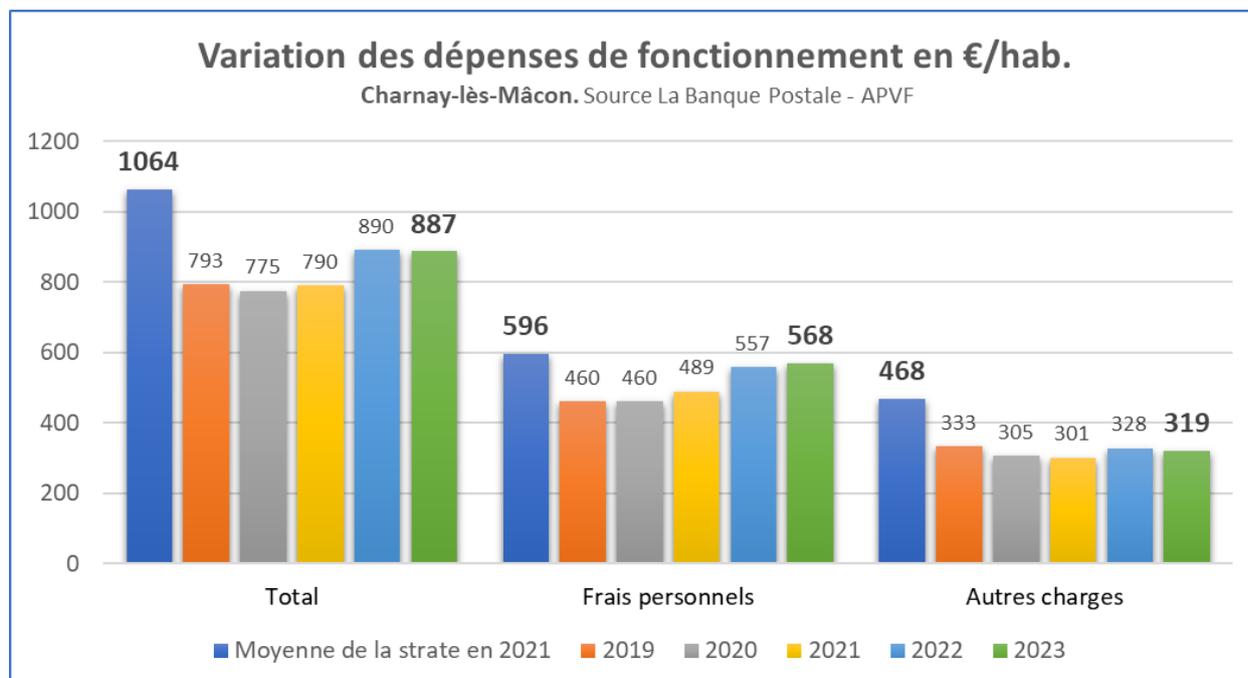
A noter, une diminution de 21 064 € des charges à caractère général globalement imputable à la baisse de la consommation énergétique suite aux investissements réalisés.

La dotation aux provisions diminue de la reprise pour compte épargne temps.

3) Concernant la fiscalité, les taux en vigueur sont :

Taxes directes locales	Taux 2023
Foncier bâti	47.02 %
Foncier non bâti	53.55 %
Taxe d'habitation résidences secondaires	13.68 %

4) Ratios par habitants



En comparaison, les dépenses de fonctionnement des communes entre 5 000 et 10 000 habitants s'élèvent à 1 064 € par an et par habitant contre 887 € pour Charnay-lès-Mâcon.

Pour les frais du personnel, la moyenne nationale est de 596 € par an et par habitant. Charnay reste en-deçà avec une dépense annuelle de 568 € par habitant.

IV. Les dépenses d'investissement

Ce budget sert à financer toutes les dépenses qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Il s'agit donc principalement de dépenses d'équipements et de travaux.

Investissement	CA 2023	CA 2022	Variation €	Variation %
Recettes réelles	3 104 223 €	4 305 766 €	- 1 201 543 €	-28%
Recettes d'ordre	450 012 €	714 523 €	- 264 510 €	-37%
TOTAL recettes (1)	3 554 235 €	5 020 288 €	- 1 466 053 €	-29,2%
Reste à réaliser recettes	427 034 €	2 150 790 €	- 1 723 756 €	-80,1%
Dépenses réelles	3 631 941 €	6 291 803 €	- 2 659 862 €	-42%
Dépenses d'ordre	172 443 €	524 129 €	- 351 687 €	-67%
TOTAL dépenses (2)	3 804 383 €	6 815 932 €	- 3 011 549 €	-44,2%
Reste à réaliser dépenses	375 041 €	790 426 €	- 415 385 €	-52,6%
Résultat de l'exercice (1)-(2)	- 250 148 €	- 1 795 644 €	1 545 495 €	-86%

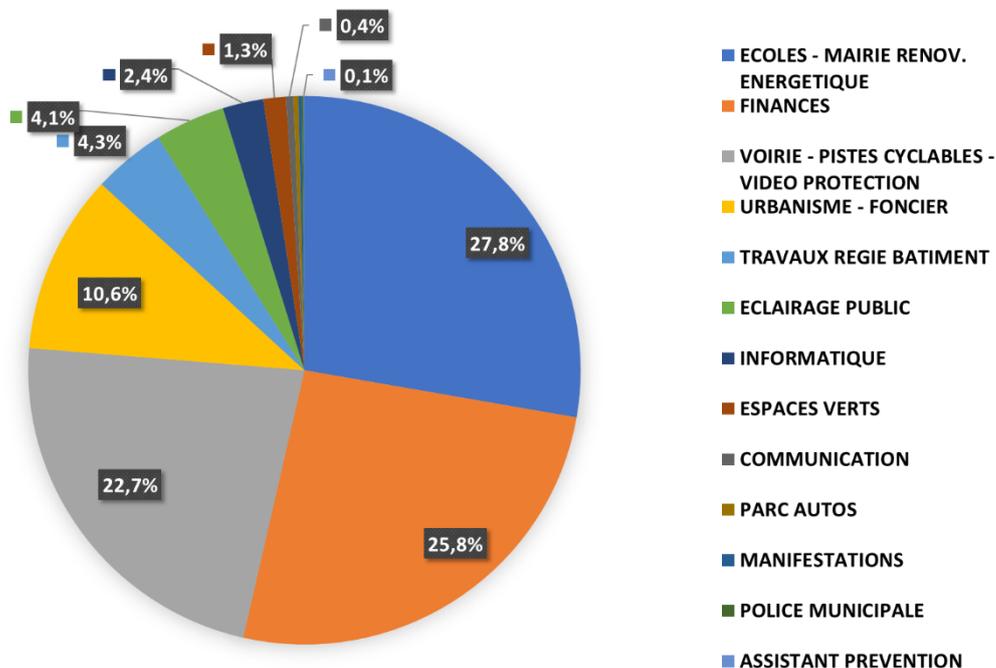
Les recettes d'investissement représentent 3 554 235 € et les dépenses d'investissement 3 804 383 € ; le résultat d'investissement s'améliore du fait de la fin de travaux et de l'encaissement des soldes des subventions notifiées. Aucun emprunt n'a été contracté en 2023, d'où une baisse des recettes.

1) Les principales dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	CA 2023	CA 2022	Variation €	Variation %
ECOLES - MAIRIE RENOV. ENERGETIQUE	1 055 787 €	1 871 675 €	- 815 888 €	-44%
FINANCES	981 917 €	1 190 812 €	- 208 896 €	-18%
VOIRIE - PISTES CYCLABLES - VIDEO PROTECTION	864 683 €	1 448 312 €	- 583 629 €	-40%
URBANISME - FONCIER	402 291 €	1 878 €	400 413 €	NS
TRAVAUX REGIE BATIMENT	161 829 €	180 664 €	- 18 835 €	-10%
ECLAIRAGE PUBLIC	156 228 €	1 806 268 €	- 1 650 040 €	-91%
INFORMATIQUE	90 664 €	98 878 €	- 8 214 €	-8%
ESPACES VERTS	50 272 €	57 619 €	- 7 347 €	-13%
COMMUNICATION	16 279 €	- €	16 279 €	NS
PARC AUTOS	11 096 €	146 286 €	- 135 190 €	-92%
MANIFESTATIONS	7 079 €	10 162 €	- 3 083 €	-30%
POLICE MUNICIPALE	4 082 €	- €	4 082 €	NS
ASSISTANT PREVENTION	2 176 €	2 445 €	- 269 €	-11%
ECOLE DE MUSIQUE	0 €	932 €	- 932 €	NS
Total général	3 804 383 €	6 815 932 €	- 3 011 549 €	-44%

Elles représentent un montant de 3 804 383 € et sont ventilées selon la répartition ci-après. L'essentiel relève de la fin de rénovation énergétique des bâtiments communaux dont les écoles et la Mairie (27,8 %), des opérations financières relatives aux immobilisations et des emprunts (25,8 %), des travaux de voirie et de déploiement du réseau de vidéoprotection (22,7 %).

Dépenses d'investissement Charnay-lès-Mâcon [CA2023]



2) Les principales recettes d'investissement

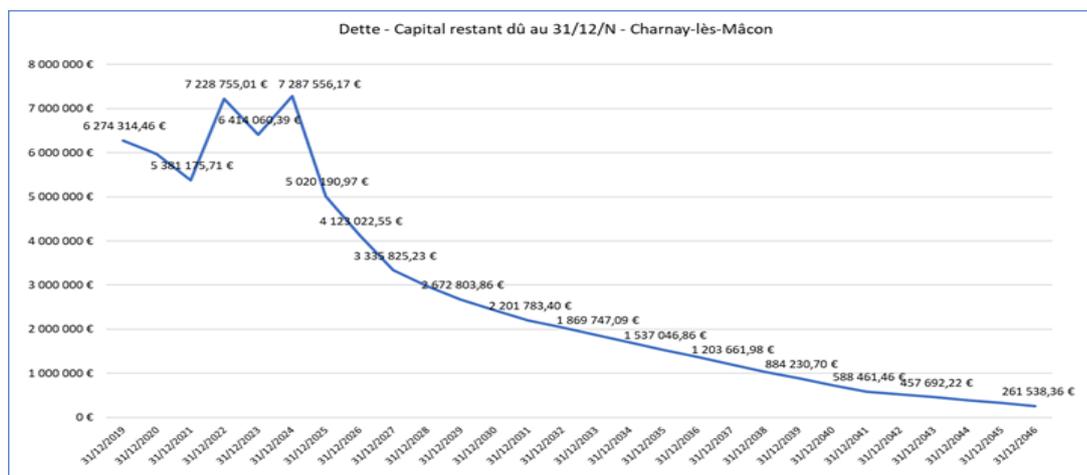
Sur les divers projets, la commune a perçu 2 284 609 € de subventions. Les autres recettes sont décrites dans le tableau projeté.

Recettes d'investissement avec solde d'investissement reporté	CA 2023	CA 2022	Variation €	Variation %
13 - Subventions d'investissement	2 284 609 €	1 278 670 €	1 005 939 €	79%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	711 562 €	259 229 €	452 333 €	174%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	441 291 €	396 959 €	44 332 €	11%
458202 - Rue A. Paré	105 744 €	- €	105 744 €	NS
041 - Opérations patrimoniales d'ordre	8 722 €	317 564 €	- 308 842 €	-97%
458203 - Travaux route de Davaye	2 308 €	- €	2 308 €	NS
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	2 660 000 €	- 2 660 000 €	-100%
21 - Immobilisations corporelles	- €	1 557 €	- 1 557 €	NS
001 - Solde d'exécution section d'investissement reporté	- €	94 799 €	- 94 799 €	NS
458201 - Marché piste cyclable		106 310 €	- 106 310 €	NS
Total général	3 554 235 €	5 115 087 €	- 1 560 852 €	-31%

Une augmentation des subventions perçues pour 1 005 939 €. Aucun emprunt n'a été contracté en 2023, d'où une baisse globale des recettes.

V. La dette

Au 31/12/2023, l'encours de dette est de 6 414 060 €.



VI. Quelques ratios et données

1) La capacité de désendettement

Une amélioration de l'épargne brute.

La capacité de désendettement est maîtrisée. Pour 2023, celle-ci est de 3.9 années contre 6 années en 2022.

Capacité de désendettement	CA 2023	CA 2022	CA 2021
Encours de dette au 31/12	6 414 060 €	7 228 755 €	5 381 176 €
Epargne brute	1 664 225 €	1 195 599 €	1 183 331 €
Capacité de désendettement en années	3,9	6,0	4,5

2) Le taux d'endettement

Le taux d'endettement mesure notre solvabilité à rembourser nos encours de dette.

Le taux d'endettement à 73 % reste maîtrisé.

Taux d'endettement	CA 2023	CA 2022	CA 2021
Encours de dette	6 414 060 €	7 228 755 €	5 381 176 €
Recettes courantes de fonctionnement	8 786 617 €	8 293 733 €	7 373 018 €
Taux d'endettement	73%	87%	73%

3) L'autofinancement

L'épargne de gestion est en augmentation par rapport à 2022. Le CA 2023 affiche une épargne de gestion de 1 519 803 €.

On constate que le remboursement en capital de la dette est couvert par les ressources propres.

Capacité d'autofinancement	CA 2023	CA 2022	CA 2021
Épargne de gestion	1 519 803 €	1 248 466 €	1 179 301 €
Épargne brute	1 664 255 €	1 195 599 €	1 183 331 €
Epargne nette	849 560 €	382 728 €	453 914 €

4) Le personnel communal (31 décembre 2023)

Filière au 1er janvier 2024	Nb de postes votés en ETP	Nb d'emplois pourvus en ETP	Nb de postes vacants en ETP	Nb de fonctionnaires en ETP	Nb de contractuels en ETP
DGS	1	1	0	1	0
Administrative	28	22,4	5,6	18,8	3,6
Animation	21,58	21,19	0,40	12,40	8,79
Culturelle	6,63	6,63	0	3,96	2,67
Police	3	3	0	3	0
Sociale	10,72	10,72	0	9,78	0,94
Technique	35,79	32,79	3	25,71	7,08
Total	106,72	97,73	9,00	74,65	23,08

NB : au compte administratif, le total est de 105,72 parce que, réglementairement, il ne comprend pas la ligne des emplois fonctionnels, à savoir l'emploi de DGS pour notre commune